

Memo

COCHRANE TEMISKAMING RESOURCE CENTRE

À : Tout le personnel
De : Daniel Roy
Sujet : réactions au Covid-19
Date : Le 24 mars 2020

L'équipe de gestion du CTCRC s'est réunie aujourd'hui afin de planifier, réagir et donner une direction et de la rassurance. Ce qui a été communiqué aujourd'hui :

- ✓ **Nous avons obtenu une deuxième infirmière, Hilda Verbeek, pour aider aux services de santé.**
- ✓ **L'équipe de direction se concentre sur l'ajout de nos fournitures de masques, de gants et de lunettes.**
- ✓ **La direction du CTCRC a obtenu un produit de pulvérisation-Microban qui tuera les virus et les bactéries pendant 24 heures. Ce sera dans les maisons et nous organisons la distribution pour fournir une boîte à chaque membre du personnel travaillant à nos sites.**
- ✓ **Le microban peut être utilisé sur les surfaces dures dans votre maison et sur les surfaces molles, il faut laisser sécher à l'air (veuillez lire attentivement l'application).**
- ✓ **Nous attachons des documents du PHU à quiconque désire les consulter.**
- ✓ **N'oubliez pas que les mesures les plus importantes que nous puissions prendre sont de se laver les mains régulièrement et de maintenir la distance sociale.**

Respectueusement,



Daniel Roy
Directeur des ressources humaines

Cc Darren Renaud, président du local L664
Cindy Mcquerrie, représentante régionale OPSEU
Sarah Cashabec pour distribution au Conseil
Ressources humaines pour affichages web

La COVID-19 et les mesures de santé publique pour les lieux de travail

À mesure que la situation concernant la COVID-19 évolue, les employés qui continuent de travailler pourraient se préoccuper de leur santé dans leur lieu de travail. Le Bureau de santé Porcupine (BSP) demande aux employeurs d'envisager d'adapter ou de modifier les pratiques et procédures actuelles pour protéger la santé et la sécurité de tout le monde.

Comme l'indique le D^r David Williams, médecin hygiéniste en chef de l'Ontario :

- TOUS les voyageurs qui reviennent d'un voyage à l'étranger doivent **s'auto-isoler** pendant 14 jours dès leur retour au Canada. Par conséquent, ils ne doivent PAS se présenter au travail.
- Tout employé qui ne se sent pas bien doit rester à la maison.

Voici d'autres mesures de santé publique importantes pour les lieux de travail :

- Augmenter la sensibilisation et la communication au sujet de la COVID-19 auprès du personnel.
- Encourager l'adoption de mesures de protection individuelle, comme le lavage fréquent des mains, la distanciation sociale, l'étiquette respiratoire et l'auto-isolement en cas de maladie.
- Cerner les risques possibles d'exposition à la COVID-19 et établir des mesures d'atténuation.
 - Envisager d'échelonner les quarts de travail, si possible.
 - Mettre en œuvre la consigne de **distanciation sociale** (maintenir une distance de deux mètres/six pieds par rapport à quelqu'un qui tousse ou qui éternue). Pour y parvenir :
 - Éviter que de grands groupes travaillent ensemble à proximité.
 - Augmenter la séparation spatiale entre les postes de travail. Idéalement, maintenir une séparation de deux mètres, à moins qu'il y ait une barrière physique (p. ex., cubicule, fenêtre en plexiglas).
 - Envisager de faire appel aux technologies pour tenir des réunions.
 - Encourager le télétravail.
 - Augmenter la fréquence de nettoyage des surfaces que les gens touchent fréquemment (p. ex., téléphones, boutons

Siège social :
169, rue Pine Sud
case postale 2012
Timmins (Ontario) P4T 1B87

Téléphone : 705 267-1181
Télécopieur : 705 264-3980
Sans frais : 800 461 1818

Courriel :
info4you@porcupinehu.on.ca
Site Web :
www.porcupinehu.on.ca/fr

Bureaux : Cochrane, Hearst,
Hornepayne, Iroquois Falls,
Kapusking, Matheson,
Moosonee, Smooth Rock Falls

- d'ascenseurs, ordinateurs, bureaux, toilettes, comptoirs de service à la clientèle).
- Prévoir un accès à des installations pour le lavage des mains et installer des distributeurs de désinfectant pour les mains à des endroits bien visibles partout dans le lieu de travail.
 - Assouplir les politiques sur les congés de maladie à l'appui des employés en isolement volontaire lorsqu'ils sont malades ou des employés qui reviennent d'un voyage à l'étranger. Cela comprend la suspension de l'exigence de présenter un billet de médecin lors du retour au travail.
 - Se préparer pour une hausse du taux d'absentéisme en raison de maladies parmi les employés et leurs proches ou des fermetures d'écoles.
 - Les employeurs doivent consulter leurs plans de continuité des affaires, qui devraient comprendre un plan sur la manière de maintenir les fonctions opérationnelles essentielles s'ils doivent composer avec un taux d'absentéisme élevé.
 - Envisager la formation croisée du personnel pour la relève des postes essentiels.

Le Bureau de santé Porcupine est reconnaissant de votre aide pour réduire les risques de propagation dans votre lieu de travail. En tant que communauté, nous avons tous un rôle à jouer pour veiller à réduire les risques pour nos employés et leurs familles.

Si vos employés ou vous-même avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec la ligne d'information sur la COVID-19 du BSP en composant le 705 267-1181 ou le 1 800 461-1818.

Pour obtenir les plus récents renseignements sur la COVID-19, veuillez consulter :

- le site sur le coronavirus du ministère de la Santé de l'Ontario à <https://www.ontario.ca/fr/page/nouveau-coronavirus-2019>
- le site sur le coronavirus de l'Agence de la santé publique du Canada à <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html>



Attention Voyageurs : Bon retour à la maison. *Restez à la maison.*

Vous revenez d'un voyage à l'étranger?

Restez à la maison et gardez vos distances par rapport aux autres.

Ne faites pas :

- N'utilisez pas les services de transport en commun ou les taxis.
- Ne vous présentez pas au travail ou dans d'autres endroits publics.
- Ne faites pas vos courses dans un magasin.

Faites :

- Obtenez vos nécessités par téléphone ou Internet.
- Pour vos courses, demandez l'aide de vos amis, de vos proches ou de vos voisins.

Si des symptômes se manifestent dans les 14 jours suivant votre retour, restez à la maison et communiquez avec le Bureau de santé Porcupine.

1-800-461-1818, poste 2919 — www.porcupinehu.on.ca/fr



Nous y arriverons ensemble !